

L'avenir du Domaine de Chevetogne

Le Collège de la ville de Ciney a pris connaissance des intentions de la Province de Namur de « réduire » de manière considérable son apport financier au Domaine Provincial de Chevetogne et de l'empêcher d'appliquer les augmentations souhaitées pour un fonctionnement efficace.

Après une première période de développement durant laquelle l'orientation du Domaine n'est pas toujours apparue claire à tous, le Domaine a, depuis 25 ans, réussi à se positionner au premier plan wallon sur un créneau de tourisme vert, très en phase avec les attentes de la population belge, voire étrangère. Chevetogne s'est imposé comme une destination phare en Wallonie car le type de loisir qu'il propose est parfaitement en accord avec ce que les touristes viennent chercher dans nos campagnes.

Au plan local, le Domaine est un site très apprécié des Cinaciens qui le fréquentent en masse. Le besoin d'espace vert qui s'est manifesté durant la pandémie a encore renforcé cette tendance.

D'un point de vue urbanistique, les aménagements du Parc de Chevetogne orientent d'ailleurs les aménagements des communes avoisinantes puisque Beauraing et son Parc du Castel et Ciney et son Parc St Roch s'en inspirent pour garantir à leur population un meilleur « vivre ensemble ».

L'intérêt pour le Domaine se traduit aussi par un accroissement de population. Ces dernières années, le village de Chevetogne a connu une augmentation de sa population résidente et touristique notamment grâce à la proximité de ce site de qualité

En termes de politique environnementale cohérente, le Gal Condroz-Famenne (Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze) vient de déposer une demande pour un projet biodiversité. Ce projet a notamment pour objectif la création d'un réseau d'écotourisme, le soutien à la plantation d'éléments agroforestiers, la réflexion sur un service transcommunal d'entretien des haies et à la préservation des richesses naturelles. Immanquablement, le Domaine de Chevetogne sera appelé à jouer un rôle fondamental à l'intérieur d'un tel projet où ses réalisations serviront d'exemples pour des communes ne possédant pas son expérience.

Cette dynamique transcommunale sociale, environnementale et philanthropique est conforme à tous les modèles d'économie touristique qui prospèrent ailleurs et a des retombées économiques sur tous les opérateurs de la zone

Même si la Commune de Ciney sait les efforts financiers à réaliser au sein de la Province, elle s'étonne.

Elle s'étonne de ce que la Province de Namur choisisse de désinvestir un fleuron cité ailleurs en exemple qui, après cinquante ans d'investissement, produit aujourd'hui des retombées en rapport avec les sommes investies.

Elle s'étonne que la Province de Namur sous-estime l'incidence économique du Domaine dans une zone qui, malgré les efforts produits par tous, reste en retard de développement et constate une disproportion manifeste entre les investissements consentis depuis des années dans notre capitale provinciale (infrastructures administratives, musées, Delta,...) et ceux consentis dans nos régions rurales ou semi-rurales.

Elle s'étonne de ce que la Province de Namur qui investit tant -et à juste titre- dans son outil de développement économique n'ait pas davantage de considération pour un opérateur de qualité dans le secteur du tourisme durable de proximité, dont on sait qu'il est porteur.

Conscient de ce que représente Chevetogne pour les habitants de la Commune de Ciney, pour ceux des communes voisines, pour ceux de la Province de Namur,

Admiratif du travail réalisé et solidaire avec ses citoyens qui y travaillent,

Désireux de bénéficier encore dans le futur des retombées économiques du Domaine pour ses commerces, ses artisans, ses entreprises, ses nombreux gîtes,..

Le Collège Echevinal de Ciney sollicite du Collège provincial qu'il revoie ses intentions à l'égard du Parc, qu'il s'attelle à une pérennisation de ce fleuron en négociant une juste répartition entre dotation raisonnable et recettes propres et fasse un succès du projet de « musée vert », gage exceptionnel d'un avenir radieux pour le Domaine.

Le Collège demande à la Province avant le vote crucial du 26 au Conseil Provincial de ne pas faire l'erreur de renvoyer le Domaine de Chevetogne à la condition qui était la sienne dans le passé.

Le Collège de la Ville de Ciney

Contact : Guy Milcamps, Echevin, 0475/41.73.84